

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Aux rhétoriciens de 1932-1933

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1947, tome 45, p. 280-283

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Les Rhétoriciens

de 1932-1933



De gauche à droite : Assis : MM. Chanoine Louis Broquet, St-Maurice ; Antoine Arpagaus, fonctionnaire, Ems ; Chanoine Max Grandjean, professeur, St-Maurice. — Debout : MM. Alphonse Gross, sous-préfet, St-Maurice ; R. P. Paul de la Croix (Léonce) Bonvin, O. M. Cap., Sion ; R. P. Célien (Pierre) Borgeat, O. M. Cap., St-Maurice ; R. P. André (Adolphe) Perruchoud, O. M. Cap., Sion ; Léon Gremaud, fonctionnaire, Fribourg ; Angelin Giroud, comptable, La Bâtiatz ; Chanoine Henri Michelet, professeur, St-Maurice ; Louis de Kalbermatten, banquier, Sion ; Chanoine César Pignat, vicaire, Martigny ; Armand Bochatay, ingénieur, Bex ; Maurice Michellod, médecin, Lausanne ; R. P. Ernest (André) Perroud, O. M. Cap., Sion ; René Ayer, pharmacien, Romont ; Chanoine Marcel Giroud, vicaire, Orsières ; Abbé Antoine Barthoulot, vicaire, Le Noirmont. — **Membres absents** : MM. Charles Berther, juriste, Coire ; Max Bietmann, voyageur de commerce, Vuadens ; Chanoine Jean-M. Brahier, missionnaire, Sikkim ; François Curdy, employé de douanes, Genève ; R. P. Louis (Albert) Dayer, O. M. Cap. missionnaire, Port-Victoria ; Chanoine Léon Eberhard, missionnaire, Sikkim ; Luciano Gianella, juriste, Lugano ; Henri Jaquenoud, fonctionnaire, Berne ; Gérald Rey-Bellet, chimiste, Bâle ; Erhard Romer, juriste, Schänis (St-Gall).

† Luc Gay-Balmaz, Vernayaz, décédé le 2 janvier 1941.

Aux Rhétoriciens

de 1932-33

Chers condisciples,

Verba volant, scripta manent.

Bien qu'ils soient récents et, je n'en doute pas, encore présents à votre mémoire, j'ai jugé bon de fixer sur le parchemin certains événements historiques très importants. Un document stipulé par-devant notaire et témoins a été déposé aux archives.

Que vos oreilles se fassent attentives, que vos esprits se recueillent pour en saisir toute la portée !

En l'an du Seigneur 1933, le 21^e jour du mois de juin, la classe de Rhétorique fondait une S. A. à r. il. Le but de cette association est calligraphié en toutes lettres dans des documents introuvables. Pour comble de malheur — les juristes de notre classe n'étaient encore qu'en herbe —, notre société n'a pas été inscrite au registre de commerce et les fondés de pouvoir n'ont pas été nantis de leur charge. Aussi les dix ans réglementaires se sont écoulés, et rien, ni citation à comparaître, ni avis de payer, ne sont venus troubler la bienheureuse quiétude des sociétaires. Pendant quatre ans, comme sœur Anne, nous n'avons aperçu à l'horizon que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie.

Enfin, un comité improvisé, et dont l'éloge n'est plus à faire, a lancé un S. O. S. pathétique. Le dévouement de ces braves a obtenu le succès escompté. Elle était bien légitime la fierté qui se lisait sur le visage du doux Père Célien accueillant les 16 anciens, hommes mûris par l'expérience et qui répondaient « présent » à son appel.

Comme cela se fait dans toute société sélecte, il y a d'abord les présentations et les congratulations mutuelles, A tout Seigneur, tout honneur. Ne convient-il pas d'offrir nos hommages au seul magistrat qui a émergé de la plèbe ? Depuis qu'il est sous-préfet d'un district important,

il faut croire que les soucis ne lui manquent pas ; sa calvitie ajoute encore une coudée à sa respectable dignité. Un pharmacien et un secrétaire du Procureur de l'une des 25 républiques helvétiques lui tiennent compagnie dans la vocation d'un célibat qui dure... encore. Les autres présents : cinq heureux pères de famille et huit membres des différents clergés séculier et régulier se portent à merveille.

Le programme officiel débuta par une messe chantée pour le repos de l'âme de notre condisciple défunt, Luc Gay-Balmaz. Célébrant, Maître de Chœur et organiste ont rivalisé d'ardeur pour maintenir la renommée d'antan de notre Schola et pour édifier l'oreille attentive du public en la personne de M. le Chanoine Broquet. Avec grande amabilité, Mgr Haller et nos anciens professeurs nous reçoivent ensuite au salon de l'Abbaye. L'esprit de famille a tôt fait de renaître et de raviver les vieux souvenirs.

Mais déjà nous sommes en retard sur le programme. Le comité s'impatiente. Nos aimables chauffeurs, après une conférence des plus ardues, trouvent la solution au problème routier et le moyen de caser tout le monde. MM. les Chanoines Broquet et Grandjean acceptent d'être des nôtres, M. Zarn nous rejoindra dans la soirée.

Go ahead ! A toute allure et sous la pluie, nous filons vers des pays très hospitaliers. Malgré mon désir de narrer avec force détails le déroulement des hostilités gastronomiques et autres, je suivrai la suggestion d'un sage conseiller de ne pas dévoiler la recette de notre heureux ménage : je me contenterai de transcrire l'ordre du jour.

11 h. 30. Réception à la Planta aux frais de Louis von... Le fendant 47 et les liqueurs diverses aiguisent l'appétit et donnent de l'audace aux timorés. Nous constatons avec plaisir que notre hôte est père de famille aimé et que bientôt les petits enfants du colonel ne craindront plus la barbe des capucins et encore moins leurs médailles et leurs images.

13 h. Début de la classe dans un carnotzet du coteau. Pour la circonstance, M. Broquet abandonne le fauteuil présidentiel. Il avoue sans hocher la tête, sans descendre de son pupitre et sans dire « turlututu », que nous avons

fait d'énormes progrès en version latine. Le médecin de notre classe rêve d'une jouvence merveilleuse capable de déridier le malade le plus morose et de stimuler l'appétit pour la nième raclette. Le juriste se soucie de la légalité de notre réunion. Pour finir, tout rentre dans l'ordre et Armand qui, élève célèbre de M. Grandjean, connaît les secrets de la règle à calcul et de la précision mathématique est chargé de convoquer présents et absents pour l'année 1953.

16 h. 30. Le « praesidium » en fils dévoué de la compagnie franciscaine rappelle que notre volée a fourni les plus hauts dignitaires de son couvent de Sion : vicaire, lecteurs en théologie, prédicateur de la cathédrale, et que sais-je ?

Nous ne pourrions donc traverser la capitale sans accepter la charitable hospitalité de ces révérends Pères.

Je vous avouerai que dans la suite, la notion de temps et de lieu est devenue quelque chose de très secondaire.

Peu importe le passé ou l'avenir, pourvu que la minute présente soit bien remplie. Ce fut le cas à Martigny où M. le Prieur nous servit à pleines channes le « vin préféré », ainsi qu'à St-Maurice où l'amabilité de notre sous-préfet nous procura la plus joyeuse fin de soirée.

Il appartenait à MM. Ayer et Arpagaus d'exprimer la joie de notre rencontre et de remercier nos anciens professeurs.

Je ne puis mieux faire que de conclure par les paroles perspicaces du dernier discours officiel : « Sachez, présents et absents, qu'il ne sera pas dit dans les annales de l'histoire que j'ai accompli 453 km pour des prunes... L'amitié scellée sur les bancs du Collège s'est renouée aujourd'hui et ce jour sera marqué, dans notre vie, d'une pierre blanche. »

Me voilà délesté de la cruelle punition de rédiger le protocole. Je souhaite à mon successeur de n'avoir pas à subir la peine prévue par le Code et à vous, chers condisciples, six années pleines d'activité, de paix et de bonheur.

T... u.